

**PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)
FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION**

**Espace réservé à la
MRC de La Haute-Yamaska**

Date de réception
du formulaire : _____

Numéro d'identification : _____

Pour être admissible, vous devez, entre autres, :

– Être propriétaire-occupant ;

– Être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur de la portion résidentielle, en excluant le terrain est inférieure ou égale à 115 000 \$;

– Avoir un revenu du ménage inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme.

Propriétaire(s)-occupant(s)

Municipalité : _____

Nom du propriétaire 1 : _____

Âge : _____

Nom du propriétaire 2 ou conjoint : _____

Âge : _____

Adresse : _____

N° civique, rue

Ville

Code postal

Est-ce votre logement à titre de résidence permanente ?

oui

non

Téléphone : _____ (domicile)

_____ (autre préciser)

Occupation : _____

Revenu* du ménage 2018

Moins de 27 500 \$

27 501 \$ à 30 000 \$

30 001 \$ à 32 000 \$

32 001 \$ à 34 000 \$

34 001 \$ à 36 000 \$

36 001 \$ à 38 000 \$

38 001 \$ à 40 000 \$

40 001 \$ à 42 000 \$

42 000 \$ à 44 000 \$

44 001 \$ et plus

Montant : _____

Nombre de personnes vivant dans ce logement : _____

*Le revenu du ménage comprend : Les revenus du propriétaire-occupant, ceux du conjoint et 25 % des revenus des autres membres du ménage de 18 ans et plus ne fréquentant pas un établissement scolaire à temps plein.

Type de bâtiment

Maison unifamiliale

Duplex

Maison mobile

Autre

Immeuble composé d'une partie résidentielle et d'une autre partie non résidentielle

Le bâtiment est-il desservi par un système d'aqueduc ?

oui

non

Le bâtiment est-il desservi par un système d'égout ?

oui

non

Valeur uniformisée de votre bâtiment* _____ \$

Année de construction _____

*valeur du bâtiment uniquement, excluant la valeur du terrain qui apparaît sur le compte de taxes 2018

Avez-vous déjà bénéficié du programme ? (cocher)

RénoRégion

Réparations d'urgence

RénoVillage

Défectuosité* du bâtiment

Cochez la ou les défauts touchant votre bâtiment

Fondation bon passable mauvais

Détails :

Toiture bon passable mauvais

Structure : _____ bon passable mauvais

Portes et fenêtres bon passable mauvais

Plomberie bon passable mauvais

Chauffage bon passable mauvais

Électricité bon passable mauvais

Autres : _____ bon passable mauvais

*Les travaux admissibles au PRR sont ceux qui visent à corriger des défauts majeurs du bâtiment.

Note importante :

Ce formulaire doit être retourné à la MRC de La Haute-Yamaska, au 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby afin qu'un inspecteur vous contacte dans le but de déterminer votre admissibilité au programme et s'il y a lieu de remplir une demande d'aide au *Programme RénoRégion*.

Signature du propriétaire : _____

Date : _____